Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2019/2020

PROCÈS-VERBAL N°21

Réunion du mardi 17 décembre 2019

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour toutes les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

****

COUPES DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. – Saison 2019/2020
Appels à Candidature

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.
L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.
Les clubs souhaitant accueillir ces évènements sont invités faire acte de candidature auprès de la Ligue.
Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.
Nous vous communiquons ci-dessous le planning des finales (sous réserve de modification) :

Catégories	Nb de finales	Nb de terrains nécessaires	Dates
SENIORS	1	1	Le mercredi 03 juin 2020
FEMININES (SENIORS FEM. - U18F -U15F) JEUNES (U14-U15-U16-U17-U18 – U20)	9	3	Samedi 06 juin 2020 Dimanche 07 juin 2020
FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM CDM / ANCIENS	4	2	Samedi 13 juin 2020 Dimanche 14 juin 2020

COMMUNIQUÉ – REPORT DES MATCHES AU 22/12/2019

DEROGATIONS – SAISON 2019/2020

de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF,
TOUS les matches de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle, à l'exception du *CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS* **où cette réglementation concerne *les DEUX (2) dernières journées.***
En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées en début de saison, ne seront pas valables pour tous les matches de la dernière journée, pour toutes les catégories
et les 2 dernières journées pour *le Championnat Régional Seniors.*
La Section demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.

LE MEE SF - 525582
U18 R3/A
La Commission enregistre le changement de l'horaire du coup d'envoi des matchs à domicile de cette équipe, à compter du 01/01/2020.
Coup d'envoi : 14h30.

SENIORS - CHAMPIONNAT

21470369 : AUBERVILLIERS FC M / LES ULIS CO le 25/01/2020 (N3)
Dossier en retour de la Commission Régionale de Discipline du 23 octobre 2019 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) matches fermes dont un (1) par révocation du sursis à l'équipe 1 Seniors d'AUBERVILLIERS FCM à compter du 25/11/2019.
La Commission demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse **d'un terrain de repli neutre situé à 30 kms au moins du siège social du club.**
Autre rencontre concernée :
21470384 : AUBERVILLIERS FCM / PARIS ST GERMAIN FC 2 du 15/02/2020

21470320 – VERSAILLES FC 78 1 / NOISY LE GRAND FC 1 du 21/12/2019
Demande de VERSAILLES FC 78 pour avancer la rencontre à 14h30.
Refus de NOISY LE GRAND FC.
Ce match reste fixer à 15h00.

21470349 : BLANC MESNIL SF 1 / PARIS FC 2 du 14/12/2019 (N3)

Suite à la fermeture des installations du Stade Jean Bouin au BLANC MESNIL par arrêté municipal et l'accord des 2 clubs via Footclubs, les matchs Aller / Retour sont inversés comme suit :
Match Aller :
21470349 PARIS FC 2 / BLANC MESNIL SF 1 le 14/12/2019
Match Retour :
21470440 BLANC MESNIL SF 1 / PARIS FC 2 le 09/05/2020

21444586 : SUCY FC 1 / ESP. AULNAYSIENNE 1 du 14/12/2019 (R1/B)
Suite à la réception d'un arrêté de fermeture des installations de la Ville d'IGNY, les matchs aller/retour sont inversés comme suit :
Aller - 21444586 : ESP. AULNAYSIENNE 1 / SUCY FC 1 le 14/12/2019
Retour - 21444652 : SUCY FC 1 / ESP. AULNAYSIENNE 1 le 16/05/2020
Accord des 2 clubs.
Accord de la Commission.

21446923 : A.C.B.B. 2 / MORANGIS CHILLY FC 1 du 15/12/2019 (R2/B)
Courriel de MORANGIS CHILLY FC indiquant une erreur de résultat lors de la saisie du score sur la Feuille de Match Informatique.
Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel,
la Commission entérine le résultat suivant :
A.C.B.B. 2 = 1 but.
MORANGIS CHILLY FC 1 = 2 buts.

21446926 : ARARAT ISSY / AUBERVILLIERS C. du 22/12/2019 (R2/B)
Courriel d'AUBERVILLIERS C. demandant le report au 05 ou 12 janvier 2020.
La Commission acceptera l'une de ces dates avec l'accord des 2 clubs, à défaut cette rencontre est maintenue le 22/12/2019.

21447456 : TREMPLIN FOOT / VAL DE FRANCE du 15/12/2019 (R3/A)
Suite à la réception d'un arrêté de fermeture des installations de CORBEIL ESSONNES, les matchs aller/retour sont inversés comme suit :
Aller : 21447456 : VAL DE FRANCE / TREMPLIN FOOT le 15/12/2019
Retour : 21447522 : TREMPLIN FOOT / VAL DE FRANCE le 17/05/2020
Accord des 2 clubs.
Accord de la Commission.

21447455 : IGNY AFC / UJA MACCABI PARIS du 15/12/2019 (R3/A)
Suite à la réception d'un arrêté de fermeture des installations de la Ville d'IGNY, les matchs aller/retour sont inversés comme suit :
Aller : 21447455 : UJA MACCABI PARIS / IGNY AFC le 15/12/2019
Retour : 21447521 : IGNY AFC / UJA MACCABI PARIS le 17/05/2020
Accord des 2 clubs.
Accord de la Commission.

U20 – CHAMPIONNAT

21456425 : GENNEVILLIERS CSM / NANTERRE ES du 15/12/2019
Match reporté en raison de l'impraticabilité du terrain par arrêté municipal.
La Commission reporte le match au 12 Janvier 2020.

U18 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Tour de cadrage

22216970 : PALAISEAU US 1 / LIVRY GARGAN FC 1 du 22/12/2019
Courriel de PALAISEAU US demandant le report au 05 janvier ou au 12 janvier 2020.
Le club de PALAISEAU ayant déjà un match de championnat à jouer le 22/12/2019, la Commission reporte cette rencontre au 12 Janvier 2020.

2221697 : VILLEMOMBLE SPORTS 1 / AC BOULOGNE BILLANCOURT 1 du 22/12/2019
Accord des 2 clubs via Footclubs pour reporter le match au 12/01/2020.
Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre au 22 décembre 2019 et au surplus, précise que la date proposée correspondant à la date des 16èmes de finale.

1/16èmes de finale

Les rencontres auront lieu le **DIMANCHE 12 JANVIER 2020** à **14h30**, sur le terrain du club premier nommé.
Les clubs ayant un match en retard à jouer le 12/01/2020, joueront leur match des 1/16èmes de finale le 09/02/2020.
Matches à jouer le 09/02/2020 :
22242136/137 RACING C.F.F. / LIVRY GARGAN FC ou PALAISEAU US **à jouer le 09/02/2020**
22242140/141/142/143 : MEUDON AS 1 / ou CHAMPS AS / PARIS FC ou TRAPPES **à jouer le 09//02/2020**
22242144 : IVRY US / MANTOIS 78 FC 1 **à jouer le 09/02/2020**

Le tirage au sort des matches est à consulter sur le site internet de la Ligue.

En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.

EPREUVE:
Pour les rencontres devant se dérouler en lever de rideau (**entre 11h45 et 12h30**), il appartient au club recevant d'en faire la demande auprès de la Commission et d'en aviser son adversaire.
L'accord de ce dernier n'est pas nécessaire et ne peut en aucun cas être refusé.
En dehors de cette plage horaire, les accords des 2 clubs sont obligatoires.

Pour ces rencontres, il sera désigné un Arbitre officiel, à la charge du club recevant.

U18 - CHAMPIONNAT

21451679 : RACING C.F.F. / MANTOIS 78 FC du 08/12/2019 (R1)
La Commission,
. reporte cette rencontre au 12 Janvier 2019.

21451663 : PARIS FC 2 / SARCELLES AAS 1 du 22/12/2019 (R1)
Pris connaissance du courriel du PARIS FC du 16/12/2019 demandant le report du match à une date ultérieure.
Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre au 22 décembre 2019

21451664 : ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN 1 / IVRY US 1 du 22/12/2019 avancé au 17/12/2019 (R1)
La Commission,
Pris connaissance du courriel de l'US IVRY du 16/12/2019 demandant le report au 12/01/2020 en raison des difficultés de circulation engendrées par le mouvement social en Ile de France,
Considérant que ce match a été remis à la date de report initiale par le Département des Activités Sportives dès le lundi 16/12/2019,
Par ces motifs,
Maintient la rencontre au 22 décembre 2019 mais précise la possibilité, avec l'accord des 2 clubs, de jouer le 12 Janvier 2020.

21451795 : ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / SAINT OUEN L'AUMONE AS 1 du 22/12/2019 (R2/A)

Demande via Footclubs d'ANTONY FOOT EVOLUTION pour avancer le coup d'envoi du match à 13h00.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SAINT OUEN L'AUMONE AS qui doit parvenir au plus tard le vendredi 20/12/2019- 12h00.

21451799 : RED STAR FC 1 / BRETIGNY FCS 1 du 22/12/2019 (R2/A)
La Commission accuse réception du courriel de la Fédération Française de Football indiquant que le match de Coupe GAMBARDELLA de l'équipe de BRETIGNY FCS prévu le mercredi 17/12/2019 et reporté le dimanche 22/12/2019 au MANS.
Par conséquent, ce match est reporté à une date ultérieure.

21452071 : PALAISEAU US 1 / VITRY CA 1 du 08/12/2019 reporté 22/12/2019 (R3/A)
Courriel de PALAISEAU US demandant le report.
Cette rencontre est maintenue le 22 décembre 2019, le match de Coupe U18 étant décalé au 12 janvier 2020.

21452468 : MITRY MORY FOOT 1 / MEAUX ACADEMY CS 1 du 22/12/2019 (R3/D)
Accord des 2 clubs via Footclubs pour reporter le match au 12/01/2020.
Cette rencontre aura lieu le Dimanche 12 Janvier 2020 à 13h, sur le stade de MITRY.
Accord des 2 clubs.
Accord de la Commission.

21452195 : STE GENEVIEVE SP. / EVRY FC du 22/12/2019 (R3B)
Demande de changement d'horaire de STE GENEVIEVE SP. via FOOTCLUBS.
Cette rencontre aura lieu le Dimanche 22 décembre 2019 à 12h00, sur le stade Léo Lagrange à EVRY.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit d'EVRY FC parvenu dans les délais impartis.

21452220 : LES MUREAUX OFC / MANTOIS 78 FC du 26/01/2020 (R3/B)
RAPPEL
Dossier en retour de la Commission Régionale de Discipline du 20 novembre 2019 ayant infligé une suspension de terrain d'UN (1) match ferme à l'équipe U18 1 des MUREAUX O.F.C., à compter du 23 Décembre 2019.
La Commission demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse d'**un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville des MUREAUX**, accompagné de l'attestation du propriétaire.

U17 REGIONAL - CHAMPIONNAT

21453641 : C.F.F.P. / TORCY P.V.M. US du1 17/11/2019 reporté au 22/12/2019 (R3/D)
La Commission accuse réception de la demande via Footclubs du C.F.F.P. pour reporter le match au 12/01/2020 ainsi que le courriel du Parc des Sports indiquant la fermeture du complexe du 21/12/2019 au 05/01/2020.
Ce match est reporté au 12 Janvier 2020.

21453533 : VILLEJUIF U.S. / CRETEIL LUSITANOS U.S. du 19/01/2020 (Poule A)
RAPPEL
Dossier en retour de la Commission Régionale de Discipline du 13 novembre 2019 ayant infligé une suspension de terrain de DEUX (2) matchs fermes à l'équipe U17 de VILLEJUIF U.S., à compter du 16 Décembre 2019.
La Commission demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse d'**un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de VILLEJUIF**, accompagné de l'attestation du propriétaire.
Autre rencontre concernée :
21453546 : VILLEJUIF U.S. / ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN du 02/02/2020.

U16 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

22154630 : VGA ST MAUR 1 / ARGENTEUIL RFC 1 du 15/12/2019
Conformément à la décision de la Commission parue dans son P.V. du 10/12/2019, ce match a été reporté au dimanche 22/12/2019.

U16 - CHAMPIONNAT

21452596 : FLEURY FC 91 1 / RACING C.F.F. 1 du 22/12/2019 (R1)
La Commission,
Pris connaissance de la demande de modification de l'horaire du coup d'envoi effectuée par le club de FLEURY FC 91 via Footclubs et par courriel (14h00 au lieu de 12h00), en raison du match U18 R1 programmé à 12h00.
Refus du club du RACING CFF via Footclubs,
La Commission fixe cette rencontre le Dimanche 22 décembre 2019 à 14h00 en baisser de rideau des U18R1, sur le stade Lascombe à FLEURY MEROGIS.

21452595 : PARIS FC 1 / SARCELLES AAS 1 du 22/12/2019 (R1)
Courriel de SARCELLES AAS demandant le report de la rencontre.
En application de l'article 24.2 du R.S.G. de la LPIFF, ce match est reporté au 12/01/2020.

21452727 : ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN 2 / PARIS ST GERMAIN FC 2 du 22/12/2019 (R2/A)
Demande de changement d'horaire de l'ENTENTE SANNOIS ST via FOOTCLUBS.
Cette rencontre aura lieu le Dimanche 22 décembre 2019 à 12h30 en lever de rideau des U18 R1, sur le stade Albert Talar à ST GRATIEN.
Accord de la Commission.

21453387 : SENART MOISSY 1 / BUSSY ST GEORGES FC 1 du 22/12/2019 (R3/D)
Demande via Footclubs de SENART MOISSY pour décaler le coup d'envoi du match à 14h30.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de BUSSY ST GEORGES FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 20/12/2019- 12h00.

21453257 : MELUN FC / BRETIGNY FCS 3 du 01/12/2019 (R3/C)
Match reporté en raison de l'impraticabilité du terrain par arrêté municipal.
La Commission reporte le match au 12 Janvier 2020.

21452869 : TREMBLAY F.C. 1 / JOINVILLE R.C. du 19/01/2020 (R2/B)
RAPPEL
Dossier en retour de la Commission Régionale de Discipline du 06 novembre 2019 ayant infligé une suspension de terrain de CINQ (5) matchs fermes à l'équipe U16 1 (R2/B) de TREMBLAY F.C. à compter du 09 Décembre 2019.
La Commission demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse d'**un terrain de repli neutre situé à 20 kms minimum de la Ville de TREMBLAY EN FRANCE**, accompagné de l'attestation du propriétaire, **au plus tard le vendredi 29 novembre 2019.**
Autres rencontres concernées :
21452875 : TREMBLAY F.C. / MASSY 91 F.C. du 26/01/2020
21452893 : TREMBLAY F.C. / C.F.F.P. du 08/03/2020
21452905 : TREMBLAY F.C. / CERGY PONTOISE F.C. le 29/03/2020
21452917 : TREMBLAY F.C. / ISSY LES MOULINEAUX F.C. le 26/04/2020.

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.

22232554 : PARIS FC / MELUN FC du 11/01/2020.
Demande de changement de date des 2 clubs via FOOTCLUBS.
Cette rencontre aura lieu le Dimanche 18 Janvier 2020, sur le Déjerine à Paris 20ème.
Accord de la Commission.

U14 - CHAMPIONNAT

21454137 : NANTERRE ES 1 / VERSAILLES FC 78 2 du 14/12/2019 (R3/A)
Lecture du rapport de l'Arbitre Officiel – pris note.
Résultat du match :
NANTERRE ES : 4 buts.
VERSAILLES FC 78 2 : 3 buts.
La Commission demande au club de NANTERRE ES de transmettre la feuille de match papier et de bien vouloir veiller à l'avenir à fournir une tablette chargée pour ses rencontres à domicile.

21454314 : LUSITANOS ST MAUR 1 / RCP FONTAINEBLEAU 1 du 14/12/2019 (R3/C)
Suite à la réception d'un arrêté Municipal de fermeture des installations.
Le match est reporté au samedi 21/12/2019.
La Commission prend connaissance des demandes Footclubs de LUSITANOS ST MAUR pour :
- jouer le 11/01/2020 mais refuser par le club de RCP FONTAINEBLEAU.
- Changer de terrain et jouer le match au stade Paul Meyer (pelouse).
  Compte tenu que ce terrain a été fermé par arrêté les 14 et 15 décembre dernier en raisons des intempéries, la Commission demande au club des LUSITANOS ST MAUR de bien vouloir lui fournir un document d'indisponibilité du stade Fernand Sastre.

La Commission informe les clubs que ce match peut également se jouer le 18/01/2020 avec l'accord des 2 clubs à parvenir au plus tard le vendredi 20/12/2019 – 12h00.

21454403 TORCY PVM US 2 / CLICHY USA 1 du 14/12/2019 (R3/D)
Réception d'un arrêté Municipal de fermeture des installations.
Ce match est reporté au samedi 21/12/2019 à 12h30 au Stade du Frémoy 2 (synthétique) à TORCY.

C.D.M. - CHAMPIONNAT

21448989 : ISSY LES MOULINEAUX FC / ARGENTEUIL FC du 15/09/2019 reporté 15/12/2019 (R3/B)
La Commission,
Considérant que cette rencontre n'a pas pu se dérouler le 15/12/2019 en raison de l'indisponibilité des installations d'ISSY F.C. et de l'impossibilité d'inverser le match,
Considérant la demande de report du match au 16/02/2020 des 2 clubs via FOOTCLUBS,
Considérant qu'il s'agit d'une rencontre du 15/09/2019 (2ème journée de championnat),
Considérant la nécessité de mettre à jour le calendrier des 2 équipes,
Par ces motifs,
Emet un avis défavorable à la demande de report et maintient le match au 22/12/2019.

21449152 : CORBREUSE STE MESME / NANDY FC du 15/12/2019 (R3/C)
Lecture du rapport de l'arbitre officiel et de la feuille de match informatisée,
Match non joué, l'arbitre officiel ayant déclaré l''impraticabilité du terrain sur place,
Ce match est reporté au 12 Janvier 2020.

ANCIENS - CHAMPIONNAT

21451395 : SUD ESSONNE ETRECHY / PARAY FC du 15/12/2019 (R3/C)
Match reporté en raison de l'impraticabilité du terrain par arrêté municipal.
La Commission reporte le match au 12 Janvier 2020.

21451389 : BAGNEAUX NEMOURS / BENFICA YERRES du 15/12/2019 (R3/C)
Suite à la fermeture des installations de BAGNEAUX NEMOURS par arrêté Municipal et l'accord des 2 clubs via Footclubs, les matchs Aller / Retour sont inversés comme suit :
Match Aller :
21451389 : BENFICA YERRES / BAGNEAUX NEMOURS le 15/12/2019
Match Retour :
21451455 : BAGNEAUX NEMOURS / BENFICA YERRES le 29/03/2020

21450752 : PARIS ST GERMAIN FC / HOUILLES SO du 12/01/2020 (R3/A)
Reprise du dossier.
Demande d'avancement du match au 22/12/2019 de PARIS ST GERMAIN FC via FOOTCLUBS.
Refus de SO HOUILLES via FOOTCLUBS.
Courriel de PARIS ST GERMAIN FC demandant le maintien du match au 21/12/2019.
La Commission vous rappelle sa décision prise le 03 décembre 2019 et maintient le match au 12/01/2020 sans accord des 2 clubs pour jouer le 22/12/2019.